ADMINISTRATION COMMUNALE DE PETANGE

Au collège des bourgmestre et échevins de la commune de Pétange

Objet: demande en obtention d'une prime d'accession à la propriété

Nom(s) et prénom(s)		
matricule(s)		
adresse(s)		
no(s) téléphone		
compte bancaire	LU	
☐ maison unifamiliale	☐ appartement	☐ studio
sis à		
arrêté d'allocation de l'Etat du		
montant accordé par l'Etat	€	
supplément communal 75% (max. 7.500,00 eur)	€	

Le(s) demandeur(s) déclare(nt) respecter les dispositions légales en la matière. Il(s) s'engage(nt) à habiter le logement de façon permanente pendant deux ans depuis l'occupation effective et à ne pas l'aliéner durant le même terme.

Il(s) s'engage(nt) en outre à rembourser intégralement la prime du moment qu'il(s) contreviendrait(aient) aux engagements ci-dessus et au cas où l'administration communale aurait déboursé la prime à la suite de déclarations inexactes, incomplètes ou par erreur.

Le(s) demandeur(s) est/sont tenu(s) de se présenter auprès du service des finances, munis de **l'original de la décision ministérielle**, **d'un relevé d'identité bancaire** (RIB) ainsi que d'un **avis de crédit bancaire** indiquant le montant de la prime versée par le ministère.

Pétange, le

(signature du ou des demandeurs)

Renseignements au service des finances, hôtel de ville,
bureau 110 / 111 / 112, 1er étage, tél. 50 12 51 2045 / 2046 / 2047 / 2048

Réservé à l'administration communale

Vérifié et trouvé conforme aux dispositions de la réglementation en vigueur.

Pétange, le _____

Article 4.611.240000.99001